

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 novembre 2003
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 3 novembre 2003, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Président du Comité
du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001)
concernant la lutte antiterroriste**

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre du 3 mars 2003 (S/2003/266), par laquelle je transmettais un rapport complémentaire présenté par la République islamique d'Iran au Comité contre le terrorisme en application du paragraphe 6 de la résolution 1373 (2001).

Après avoir attentivement examiné le rapport avec le concours de ses experts, le Comité contre le terrorisme a écrit au Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies pour lui faire part de ses observations préliminaires et inviter la République islamique d'Iran à lui présenter une réponse sous la forme d'un troisième rapport d'ici le 9 janvier 2004.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1373 (2001)
concernant la lutte antiterroriste
(*Signé*) Inocencio F. **Arias**

